ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Rapport de M. Waldeck-Rousseau sur le résultat des élections de toute la France. -- Paroles remarquables du général Cavaignac, en remettant entre les mains de l'Assemblée nationale les pouvoirs dont il était investi. -- Proclamation de Louis-Napoléon, comme Président de la République. -- Sa prestation de serment. -- Superbe Discours qu'il a prononcé à l'Assemblée nationae -- Nomination du nouveau Ministère.

Grâce accordée à un grand nombre d'insurgés de Juin transportés à Cherbourg. Grande Distribution de secours à domicile. Grande revue passée par le Président de la République.

Louis-Napoléon Bonaparte vient d'être proclamé, au nom du peuple français, président de la République française.

On avait sagement pensé que pour éviter toute agitation dans les rues, il fallait laisser le public dans l'indécision sur le moment où s'accomplirait cet acte solennel; et nous avions cru comme tout le monde que la proclamation du président aurait lieu demain ou après-demain.

En attendant le rapporteur de la Commission pour le dépouillement des procès-verbaux d'élection, l'Assemblée a essayé de suivre son ordre du jour, et de discuter diverses questions de détail, notamment un projet relatif à l'extension de la publicité des séances, présenté par M. Lerenboure; mais sur tous les bancs la préoccupation était trop vive pour que la discussion fût possible.

Enfin, M. Waldeck-Rousseau, rapporteur de la Commission électorale, est monté à la tribune, et d'une voix émue, il a lu un rapport un peu trop long écrit dans un style peut-être un peu trop orné, dans lequel il a rendu compte des résultats du scrutin ouvert sur toute la surface de la France pour l'élection du Président.

Le droit électoral a été exercé par 7 millions 326,345 cit. Jamais pareille chose ne s'était vue en France. Ce zèle dans l'exercice du droit de suffrage est d'un heureux augure pour l'avenir de notre pays.

Sûr ce nombre de votans, M. Louis Bonaparte a obtenu 5,484,226 suffrages; le général Cavaignac 1,448,107; M. Ledru-Rollin, 370,119. Nous laissons de côté les chiffres inférieurs obtenus par les autres candidats.

Tandis que M. le rapporteur était encore à la tribune, le futur président, que cherchaient tous les yeux, est entré par la porte de droite. Il était en habit noir, en gilet blanc, élégamment ganté comme à l'ordinaire; son habit était orné de la plaque de grand-croix de la Légion-d'Honneur. Il est allé s'asseoir sur les premiers bancs de la troisième travée de droite, à côté de M. Odilon Barrot, chargé de composer et de présider le nouveau ministère.

A ces simples paroles, le général a ajouté une phrase de reconnaissance également simple et noble, et dite avec un accent parti du cœur, qui a fait éclater sur tous les bancs un tonnerre prolongé d'applaudissements.

Descendant ensuite de la tribune, le général a quitté ce banc des ministres, où il avait si glorieusement supporté le poids des affaires, pour aller se confondre avec ses collègues sur un des bancs de la troisième travée de gauche.

Après avoir mis aux voix les conclusions de commission qui ont été adoptées à la presqu'unanimité, moins une trentaine de montagnards, M. le président de l'Assemblée a proclamé Louis-Napoléon Bonaparte président de la République française en l'invitant a venir à la tribune prêter son serment.

M. Louis Bonaparte a paru alors à la tribune. Le président de l'Assemblée a prononcé la formule du serment; le président de la République a dit d'une voix forte : « Je le jure. » Le président de l'Assemblée a pris acte du serment prononcé devant Dieu et devant les hommes, et M. Louis Bonaparte a lu ensuite un discours très remarquable par l'expression nette et franche d'un républicanisme sincère et sensé.

« Ni réactionnaire, ni utopiste, » dit le président de la République. Cette pensée a été très bien accueillie par l'Assemblée.

L'ensemble du discours déplaira probablement à ceux qui ont nommé M. Louis Bonaparte avec une arrière-pensée monarchique, mais il a paru faire un excellent effet.

On a surtout remarqué et applaudi une phrase de cordialité et de bon goût à l'adresse du général Cavaignac; et pour compléter l'heureux effet de son discours, en descendant de la tribune, M. Louis Bonaparte s'est dirigé vers le général Cavaignac, et lui a tendu et serré la main aux applaudissements redoublés de l'Assemblée et des tribunes et au cri de : *Vive la République!*

M. Louis Bonaparte a quitté ensuite l'Assemblée, reconduit par le bureau.

M. le président a annoncé que M. Odilon Barrot était chargé de composer le nouveau cabinet, et la séance a été levée avec de nouveaux cris de Vive la République ! et au milieu d'une agitation qu'expliquent suffisamment l'importance et la grandeur de l'événement qui venait de s'accomplir.

CITOYENS REPRÉSENTANTS,

Les suffrages de la nation et le serment que je viens de prêter commandent ma conduite future. Mon devoir est tracé; je le remplirai en homme d'honneur.

Je verrai des ennemis de la patrie dans tous ceux qui tenteraient de changer, par des voies illégales, ce que la France entière a établi.

Entre vous et moi, citoyens Représentants, il ne saurait y avoir de véritables dissentiments. Nos volontés, nos désirs sont les mêmes.

Je veux comme vous rasseoir la société sur ses bases, affermir les institutions démocratiques et rechercher tous les moyens propres à soulager les maux de ce peuple généreux et intelligent qui vient de me donner un témoignage si éclatant de sa confiance.

...té que j'ai obtenue, non seulement ... de reconnaissance mais elle donne ... gouvernement nouveau la force morale ... elle il n'y a pas d'autorité.

...aix et l'ordre, notre pays peut se ... ir ses plaies, ramener les hommes ... calmer les passions.

... de cet esprit de conciliation, j'ai appelé près de moi des hommes honnêtes, capables et dévoués au pays, assuré que, malgré les diversités d'origine politiques, ils sont d'accord pour concourir avec vous à l'application de la Constitution, au perfectionnement des lois, à la gloire de la République.

La nouvelle administration en entrant aux affaires, doit remercier celle qui la précède des efforts qu'elle a faite pour transmettre le pouvoir intact, pour maintenir la tranquilité publique.

La conduite de l'honorable général Cavaignac a été digne de la loyauté de son caractère et de ce sentiment du devoir qui est la première qualité du chef d'un État

Nous avons, citoyens Représentants, une grande mission à remplir, c'est de fonder une République dans l'interêt de tous, et un Gouvernement juste, ferme, qui soit animé d'un sincère amour du progrès sans être réactionnaire ou utopiste.

Soyons les hommes du pays et non les hommes d'un parti, et, Dieu aidant, nous ferons du moins le bien si nous ne pouvons faire de grandes choses.

Par arrêté en date de ce jour, le président de la République a nommé :

Ministre de la justice, M. Odilon Barrot représentant du peuple, chargé de présider le conseil des ministres en l'absence du président de la République;

Ministre des affaires étrangères, M. Drouin-de-l'huys, représentant du peuple;

Ministre de l'instruction publique et des cultes, M. de Falloux, représentant du peuple;

Ministre de l'intérieur, M. Léon de Malleville, représentant du peuple;

Ministre de l'agriculture et du commerce, M. Bixio, représentant du peuple, vice-président de l'Assemblée nationale.

Ministre des travaux publics, M. Léon Faucher, représentant du peuple;

Ministre de la guerre, M. le général Rulhière représentant du peuple;

Ministre de la marine et des colonies, M. de Tracy, représentant du peuple;

Ministre des finances, M. Hippolyte Passy membre de l'Institut.

— On annonce une grande distribution de se... à domicile à l'occasion de la proclamation du Président de la République.

— 194 transportés viennent d'être nouvellement libérés par la commission de Grâce.

— Dimanche prochain, 24, le Président de la République passera en revue les gardes nationales de la Seine et les troupes de ligne de l'armée de Paris.

La revue aura lieu à huit heures très précises du matin. Les Gardes nationaux seront convoqués par la voie du rappel.

A LOUIS-NAPOLEON BONAPARTE,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Air : Du Chœur de Charles VI.

La France enfin se glorifie,
D'avoir sur toi fixé son choix,
La mission qu'elle te confie
La fera ranger sous tes lois; *bis.*
Napoléon, à toi se fie,
Un peuple qui connaît ta voix, *bis.*
Pour Président de notre République,
La France a proclamé ton nom. *bis.*
Oui.
Pour président de notre République,
Nous voulions un Napoléon.

Notre devise si touchante
Sera respectée en tous lieux;
La République qui l'enfante
Désormais, nous doit rendre heureux. *bis*
Depuis que cette ère naissante,
Vient enfin couronner nos vœux; *bis*
Pour président de notre République,
La France a proclamé ton nom. *bis*
Oui, etc.

De l'exil rappelle nos frères,
Qui gémissent trop loin de nous,
A des épouses, à des mères,
Ramène des fils, des époux; *bis*
Et de retour sur notre terre,
Toujours ils te béniront tous. *bis*
Pour président de notre République,
La France a proclamé ton nom. *bis*
Oui, etc.

Pour devenir plus populaire,
Louis, tu dois faire du bien;
Tu dois au pauvre prolétaire,
Donner du travail et du pain. *bis*
En le tirant de la misère,
Toi seul deviendrais son soutien. *bis*
Pour président de notre République,
La France a proclamé ton nom. *bis*
Oui, etc.

La France deviendra prospère,
Car tu lui rendra sa grandeur;
Nous la verrons comme naguère,
Riche de gloire et de splendeur. *bis.*
Un peuple entier qui le révère,
Bientôt te devra le bonheur; *bis.*
Pour président de notre République,
La France a proclamé ton nom. *bis.*
Oui, etc.

ROY, Garde mobile, 2e Bataillon.

Impr. de Chassaignon, rue Git-le-Cœur, 7.